



**FORMULAIRE DE SUIVI
DEMANDE DE SALLE MUNICIPALE**

A retourner à :

Mairie de Chartres

**Pôle Administratif – Place des Halles – 28019 CHARTRES CEDEX
Direction Jeunesse et Vie de la Cité**

Mail : locationsmpt@agglo-ville.chartres.fr

Salle demandée : **MAISON POUR TOUS LES CLOS.**

Thème précis de la manifestation : _____

Nombre de participants attendus : _____

Dates et horaires d'occupation de la salle :

Salle mise à disposition à partir du Samedi 13 h

Description du matériel utilisé :

- Chaises
- Tables
- Cuisine

Rappel : l'installation de la salle reste à la charge des utilisateurs

Nom et Prénom du demandeur : _____ Adresse : _____

Nom de Jeune Fille pour les femmes mariées : _____ Code postal et Ville _____

Date et lieu de naissance obligatoire : _____ Tél fixe et (ou) portable : _____

Pièce obligatoire à fournir :

- Attestation d'assurance responsabilité civile avec inscrit le nom et l'adresse de la maison pour tous louée
- Règlement d'utilisation de salle municipale ci-joint, lu, approuvé et signé.

Paiement : Pôle Administratif – Front Office – Place des halles – 28019 Chartres cedex – par chèque à l'ordre de la RR Front Office ou par CB

Tarif 2026 : 444.31 Euros TTC (week-end du samedi 13 h)

Le tarif inscrit est à titre indicatif. Le tarif dont vous serez redevable est celui de l'année d'occupation de la salle.

2 rdv seront actés pour réaliser les états des lieux (entrant/sortant), votre présence est obligatoire

Fait à Chartres, le

Signature du demandeur,

Mentions d'information obligatoires

« Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Chartres.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la location des salles de la Ville de Chartres (suivi administratif et financier).

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 2 ans et 6 mois, conformément à la loi de finances. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à la Direction Jeunesse et Vie de la Cité et la Direction des Finances. Nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi « *informatique et libertés* » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ces droits en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr.

La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service compétent Service Jeunesse et MPT de la Direction Jeunesse et Vie de la Cité : contact@agglo-ville.chartres.fr.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

- En cochant cette case, j'ai pris connaissance des mentions d'information ci-dessus
- En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées, traitées pour la finalité principale et ses sous finalités précitées.

Chartres, le Signature